Université Grenoble Alpes

Relevé de décisions de la CFVU

Séance plénière du 24 juin 2020

ORDRE DU JOUR

1. **Informations de la Présidente du Conseil Académique**
2. **Approbation des relevés de décisions des séances de la CFVU des 30 avril, 6 et 14 mai 2020**
3. **Présentation de la note de préparation de la rentrée**
4. **Approbation des principes directeurs présentés dans la note de préparation de la rentrée**
5. **Désignation des représentants de la CFVU (personnels et usagers) à la commission numérique de préparation de la rentrée**
6. **Information concernant les formations doctorales**
7. **Approbation du dossier de candidature à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche**
8. **Questions diverses**

Président·e de séance			
Caroline BERTONECHE, Présidente du Conseil académique			
Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés			
Élu·e	**Présent·e**	**Excusé·e**	**Procuration à**
Florence CHARBONNIER	X		
Virgile CHASSAGNON	X		
Nicolas DOUAY	X		
Pascale HOFFMANN			Fabienne HANS
Thierry KLEIN		X	
Sophie LAMBERT-LACROIX			Jacky CUVEX-COMBAZ
Véronique MOLINARI	X		
Zineb SIMEU-ABAZI	X		
Nicolas TERZI	X		
Collège B : Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés			
Élu·e	**Présent·e**	**Excusé·e**	**Procuration à**
Jean BRETON	X		
Bernard BRUNET			Zineb SIMEU-ABAZI
Jennifer BUYCK	X		
Fanny COULOMB	X		
Gwenaël DELAVAL	X		
Fabienne HANS	X		
Sylvie MARTIN-MERCIER	X		
Laurence VIANES	X		
Virginie ZAMPA	X		

Collège C : Personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques			
Élu·e	**Présent·e**	**Excusé·e**	**Procuration à**
Jacky CUVEX-COMBAZ	X		
Karine HERTZLER	X		
Souad HOUAMA	X		
Cédric LAURENT	X		
Marie-Carmen MOLINA	X		
Richard MONVOISIN	X		
Personnalités extérieures			
Élu·e titulaire (T) / Élu·e suppléant·e (S)	**Présent·e**	**Excusé·e**	**Procuration à**
Catherine BOLZE (T)			
En attente d'une suppléante			
Sylvie VIANNET (T)			Véronique MOLINARI
En attente d'une suppléante			
Marc FRUSTIE			
Didier PINEL			

Collège D : Étudiants			
Élu·e titulaire (T) / Élu·e suppléant·e (S)	**Présent·e**	**Excusé·e**	**Procuration à**
Bartimée BOSSON (T)			
Elsa DURIEZ (S)			Elise PAUCOD
Joséphine BOURGEOIS (T)			
Antonin BECKER (S)	X		
Hanane BOURKHA (T)			
Thomas DAL BO (S)			
Séverin CONSTANT-MARMILLON (T)	X		
Gregor DAVID (S)			
Martin COSTE-CLEMENT (T)			
Yasmine TOUHAMI (S)	X		
Noémie DUTILLEUL (T)			
Salaheddine MOKHTARI (S)			
Alexis FAYOLLE (T)	X		
Benjamin PELLIEUX ABRAM (S)	X		
Marie FERNANDEZ (T)			
Mathis MORIN (S)			
Sacha GOUILLET-VEUX (T)			
Clara ARDOUIN (S)			

Collège D : Étudiants (suite)			
Élu·e titulaire (T) / Élu·e suppléant·e (S)	**Présent·e**	**Excusé·e**	**Procuration à**
Jason GUERINOT (T)			
Bastien ROISSE-MERLIN (S)			
Nathan JAEGER (T)	X		
Nicolas THOMAS (S)			
Emmy MARC (T)	X		
Charlène DELACOUR (S)	X		
Loona MOURENAS (T)	X		
Ali BOUZIANE (S)			
Olivier OCCELLO (T)	X		
Juliette BODIN (S)			
Elise PAUCOD (T)	X		
Diane IVALA-MENDOME (S)			
Hugo PREVOST (T)			
Charlotte AUDIBERT (S)			
Raphaël PUYGRENIER (T)	X		
Amandine DUVAL (S)			
Mathilde RORATO (T)			
Emeline TRASBOT (S)			

Invités permanents			
Invité·e	**Fonction**	**Présent·e**	**Excusé·e**
Caroline BERTONECHE	Présidente du Conseil académique	X	
Yassine LAKHNECH	Président de l'UGA		X
Kévin SUTTON	Chargé de mission faisant fonction de Vice-Président Formation par intérim	X	
Anne-Catherine FAVRE	Vice-présidente du Conseil d'administration	X	
Hervé COURTOIS	Vice-président Recherche et Innovation		X
Karine SAMUEL	Vice-présidente Rayonnement et relations internationales		X
Yann ECHINARD	Vice-président Responsabilité sociétale de l'université		X
Philippe SARRAZIN	Vice-président Valence et Drôme-Ardèche		X
Pierrick BEDOUCH	Vice-président Vie étudiante		X
Martin OUDART	Vice-président Etudiant	X	
Marc ODDON	Chargé de mission Formation continue, apprentissage et insertion professionnelle	X	
José LABARERE	Chargé de mission Études de santé	X	
Florence COURTOIS	Chargée de mission Orientation, Accompagnement, Réussite	X	
Marc GANDIT	Chargé de mission Démarche compétences	X	
Jacky GHODBANE	Agent comptable		X
Joris BENELLE ou son représentant	Directeur général des services ou son représentant		X
Jean-François REDON	Directeur Général Délégué Formation	X	
Anne BROUZET	Directrice Générale Déléguée adjointe Formation		X
Noémie PLAY	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
Océane DA COSTA RODRIGUES	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
Maud VALLENARI ou son adjointe	Directrice de la DEFI ou son adjointe		X

Invités permanents (suite)			
Invité·e	**Fonction**	**Présent·e**	**Excusé·e**
Arnaud COEFFIER ou son adjointe	Directeur de la DMAP ou son adjointe		X
Lydie MUZART ou son adjointe	Directrice de la DOIP ou son adjointe	X	
Marie LEMAIRE ou son adjointe	Directrice de la DFCA ou son adjointe	X	
Fabrice MENARD	Direction de la DAPI	X	
Frédéric SABY ou son représentant	Directeur du service inter-établissement de la documentation (SID) ou son représentant		X
Thierry PLACETTE ou son représentant	Directeur du SUAPS ou son représentant	X	
Arielle GRANON ou son représentant	Directrice Vie étudiante ou son représentant	X	
Christine CHIRAT	Vice-Présidente Formation et du CEVU de Grenoble INP	X	
Lionel FILIPPI	Administrateur provisoire de la CSPM Ecole Universitaire de Technologie		X
Yannick VALLEE	Administrateur provisoire de la CSPM Facultés des Sciences		X
Bénédicte CORVAISIER ou son représentant	Directrice du CROUS ou son représentant	X (Gregory VIAL)	

Invités ponctuels			
Invité·e	**Fonction**	**Présent·e**	**Excusé·e**
Denis JONGMANS	Information concernant les formations doctorales	X	
Christelle BRETON	Information concernant les formations doctorales	X	

Cette séance se déroule au moyen d’une visioconférence.

1. **Informations de la Présidente du Conseil Académique**
   → Néant
2. **Approbation des relevés de décisions des séances de la CFVU des 30 avril, 6 et 14 mai 2020**
3. **Présentation de la note de préparation de la rentrée**
4. **Approbation des principes directeurs présentés dans la note de préparation de la rentrée**
5. **Désignation des représentants de la CFVU (personnels et usagers) à la commission numérique de préparation de la rentrée**
6. **Information concernant les formations doctorales**
7. **Approbation du dossier de candidature à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche**
8. **Questions diverses**

1. **Informations de la Présidente du Conseil Académique**
2. **Approbation des relevés de décisions des séances de la CFVU des 30 avril, 6 et 14 mai 2020**
   → Par Caroline BERTONECHE
3. **Présentation de la note de préparation de la rentrée**
4. **Approbation des principes directeurs présentés dans la note de préparation de la rentrée**
5. **Désignation des représentants de la CFVU (personnels et usagers) à la commission numérique de préparation de la rentrée**
6. **Information concernant les formations doctorales**
7. **Approbation du dossier de candidature à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche**
8. **Questions diverses**

- Délibérations -

Approbation des relevés de décisions des séances de la CFVU des 30 avril, 6 et 14 mai 2020

Le projet de relevé de décisions de la séance de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 30 avril 2020 transmis avec la convocation n'appelle aucune demande de modification.

Le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 30 avril 2020 est soumis au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	28
Membres représentés	4
Nombre de votants	32
Voix favorables	32
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 30 avril 2020.

Le projet de relevé de décisions de la séance de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 6 mai 2020 transmis avec la convocation n'appelle aucune demande de modification.

Le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 6 mai 2020 est soumis au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	30
Membres représentés	4
Nombre de votants	34
Voix favorables	34
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 6 mai 2020.

Cf. Annexe 1

- Délibérations -

Approbation des relevés de décisions des séances de la CFVU des 30 avril, 6 et 14 mai 2020

Le projet de relevé de décisions de la séance de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 14 mai 2020 transmis avec la convocation n'appelle aucune demande de modification.

Le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 14 mai 2020 est soumis au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	30
Membres représentés	4
Nombre de votants	34
Voix favorables	34
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 14 mai 2020.

Cf. Annexe 1

1. **Informations de la Présidente du Conseil Académique**
2. **Approbation des relevés de décisions des séances de la CFVU des 30 avril, 6 et 14 mai 2020**
3. **Présentation de la note de préparation de la rentrée**
   → Par Kevin SUTTON
4. **Approbation des principes directeurs présentés dans la note de préparation de la rentrée**
5. **Désignation des représentants de la CFVU (personnels et usagers) à la commission numérique de préparation de la rentrée**
6. **Information concernant les formations doctorales**
7. **Approbation du dossier de candidature à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche**
8. **Questions diverses**

Contexte

- Une note évolutive au gré de l'évolution de la situation sanitaire et de la réglementation
- Un projet de circulaire du MESRI concernant l'organisation de la rentrée reçu le 3 juin, amendé le 8 juin
- Une circulaire du MESRI reçue le 11 juin
- Allocution du Président de la République du 14 juin
- Depuis : aucune évolution des consignes du MESRI
- Les conditions sanitaires à la rentrée ne sont pas encore connues
  -> Besoin de pouvoir s'adapter aux évolutions possibles de ces conditions
- Un virus toujours présent, des règles sanitaires toujours en vigueur

Contexte

- Contexte d'élaboration : le processus d'établissement de la circulaire du MESRI
- Cadre de réflexion : l'incertitude quant à la situation sanitaire et l'état des contraintes réglementaires associées à la rentrée
- Approche proposée : une adaptation réversible et pas une transformation pédagogique structurante

Priorités

- Garantir la sécurité sanitaire des personnels et des étudiants
- Prendre en compte l'état de fatigue des collègues et des étudiants et s'organiser pour tenir sur la durée
- La formation et la réussite de nos étudiants

Démarche générale

- Subsidiarité : Identification de ce qui relève du central et des composantes/équipes pédagogiques
  - Central : les fiches pratiques ; qu'est-ce qui est possible, autorisé, soumis à l'acceptation du collègue, dispositifs d'accompagnement etc.
  - Composantes : la définition, l'adaptation, la mise en œuvre de l'offre pédagogique, la gestion des étudiants
- Une concertation :
  - Au niveau des composantes
  - Au niveau central : représentants des personnels et des étudiants, CHSCT, CT, CFVU, CA

Eléments « invariants » arbitrables

- Être prêt pour faire face aux 2 situations à la rentrée
- Pas un modèle de transformation pédagogique
- Respect des volumes horaires des maquettes
- Concevoir des MCCC adaptées aux 2 situations, au besoin en les distinguant

Position

- Il est de notre responsabilité collective d'être en mesure d'accueillir les étudiants à la rentrée, et pour cela, de préparer une organisation compatible tant avec un contexte le plus normal possible qu'avec un contexte contraint par les règles sanitaires en vigueur

- La réflexion menée et les solutions retenues doivent intégrer les conséquences des évolutions possibles des conditions sanitaires, tant vers une plus grande capacité d'accueil que vers une capacité d'accueil plus contrainte.

Cadre sanitaire général et ses impacts sur les capacités et usages des locaux

6 principes

- Le maintien de la distanciation physique ;
- Hors espace d'enseignement, le port du masque systématiquement, par tous, dès lors que les règles de distanciations physiques ne peuvent être garanties ;
- L'application des gestes barrières ;
- La limitation du brassage des usagers ;
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et des matériels ;
- La communication, l'information et la formation des agents et des usagers.

Cadre sanitaire général et ses impacts sur les capacités et usages des locaux

Etat des lieux

- Des capacités des salles réévaluées si impossibilité de pouvoir généraliser le port du masque dans les espaces d'enseignement

- Avec la règle de la distance de 1 mètre latéral : capacité moyenne des salles réduite à 50%

- Exceptions pour les salles de TP dont les activités requièrent déjà l'application de règles de sécurité particulières.

Cadre sanitaire général et ses impacts sur les capacités et usages des locaux

Les éléments les plus impactants

- La non généralisation du port du masque dans les salles d'enseignements dans la circulaire MESRI

- L'obligation de désinfection dès que rotation des groupes

Modalités d'adaptation des enseignements

Partie soumise au vote

Les principes suivants sont à prendre en compte afin de concevoir les modalités de l'adaptation pédagogique à mettre en œuvre en cas de maintien des règles de distanciation sans possibilité d'y substituer l'obligation du port du masque dans les espaces d'enseignement (hors salles de TP).

- Une démarche **d'adaptation**, non de transformation. L'établissement ne souhaite pas s'engager dans une démarche de transformation massive et généralisée de son offre d'enseignement vers le distanciel, par exemple sous la forme d'*e-learning* : **le présentiel constitue la base du dispositif** ;
- Maintien des enveloppes **horaires des maquettes** avec répartition possible des volumes horaires entre présentiel et interactions à distance ;
- **Rotation des étudiants** qui suivent les enseignements en présentiel. Il convient de privilégier au maximum la continuité d'un groupe-une salle. Cela permet d'éviter l'usage successif dans un temps rapproché de la même place par plusieurs étudiants et de limiter les circulations au sein des bâtiments de l'université ;
- Maintien des **bornes calendaires du calendrier pédagogique** : date de rentrée, date de début du semestre 2. En revanche la date de reprise des enseignements pourra être décalée et le nombre de semaines d'enseignement en présentiel du semestre 1 est susceptible de varier ;
- Penser des **MCCC adaptées aux deux situations (normale et contrainte),** éventuellement en distinguant les 2 situations ;
- Avoir une attention particulière sur le **cycle d'accueil des L1** et plus largement des néo-entrants, notamment des **étudiants accueillis en mobilité** et des étudiants à besoins spécifiques.

Les dispositifs pédagogiques devront respecter les règles de droit à l'image et de propriété intellectuelle.

Jennifer BUYCK : Quelle est la différence entre la date de rentrée fixe et la date de reprise des enseignements susceptible d'être décalée ?

Kevin SUTTON : La date de rentrée correspond à la date d'accueil (souvent appelée « réunion de rentrée » dans les composantes), alors que la reprise des enseignements correspond au démarrage des cours.

Yasmine TOUHAMI : Les élus Interasso sont favorables à cette note qui appréhende bien les difficultés liées à cette rentrée dont les conditions sont incertaines, et qui attache une importance particulière aux néo-entrants et aux étudiants à besoins spécifiques. Je pense que les représentants étudiants seront prêts à accompagner les équipes pédagogiques dans le travail de bilan de cette période afin de nous préparer aux différentes situations de rentrée. Nous serons également présents pour le vote des MCCC à la rentrée.

Gwenaël DELAVAL : Ces modalités d'adaptation se font à moyens constants. La rentrée prochaine va demander une charge de travail conséquente pour les étudiants et les personnels. Pour faire cette rentrée dans de bonnes conditions, garantir de bonnes conditions d'études et de bonnes conditions de travail, nous avons besoin de moyens. Il s'agit d'une question préalable à ce que l'on peut faire. Je souhaiterais que l'on examine les principes alternatifs que nous vous avons envoyés.

Kevin SUTTON : Nous avons l'intention de mettre en place des moyens en termes d'accompagnement et d'équipement pour aider les équipes à faire face à cette situation d'adaptation.

Florence CHARBONNIER : Est-ce que l'organisation de rotation des L1, selon laquelle chaque étudiant serait présent une semaine sur deux, reste envisagée ?

Kevin SUTTON : Oui, par exemple pour les cours en amphithéâtre lorsqu'il s'agit de L1 avec des effectifs importants.

Florence CHARBONNIER : Comment les étudiants vont-ils pouvoir s'organiser lorsqu'ils auront dans la même demi-journée un cours en présentiel et un autre en distanciel ?

Kevin SUTTON : Un des enjeux dans la conception des emplois du temps est de garantir une cohérence du groupe d'étudiants, notamment en ne prévoyant pas des cours à distance et d'autres en présence lors d'une même journée.

Florence CHARBONNIER : Cela va nécessiter beaucoup de coordination entre les différentes unités d'enseignement.

Kevin SUTTON : Tout à fait. Nous sommes dans l'attente de savoir s'il sera possible d'étendre la dérogation qui existe pour les salles de TP aux salles de TD. Cela permettrait en effet de faciliter l'organisation.

Antonin BECKER : Peut-on avoir quelques précisions quant aux moyens supplémentaires pour la rentrée ? Je pense qu'il serait intéressant de discuter des principes alternatifs avant de procéder au vote. La note prévoit le maintien du volume horaire des maquettes, mais également la possibilité de décaler le début des enseignements du premier semestre : comment concilier cela sans finir plus tard ?

Kevin SUTTON : Des demandes d'accompagnement et d'équipement commencent à nous parvenir, par exemple pour faire des captations en direct de cours à destination des étudiants qui ne seront pas présents physiquement. Il s'agit d'accompagnement technique, logistique. Les moyens seront définis par la Commission numérique de préparation de la rentrée en fonction de l'expression des besoins. En ce qui concerne le volume horaire des maquettes, un TD de 24h par exemple pourrait se dérouler en 18h de présentiel et 6h au titre de l'interaction à distance. Le nombre de semaines en présentiel est moins important, ce qui permet de décaler la reprise des enseignements.

Caroline BERTONECHE : Nous présenterons bien les deux propositions de principes avant le vote.

Séverin CONSTANT-MARMILLON : Il faudra également porter une attention particulière aux moyens et à l'accompagnement à prévoir pour les étudiants, notamment pour ceux qui subissent la fracture numérique.

Kevin SUTTON : Tout à fait, nous poursuivons les réflexions à ce sujet.

Laurence VIANES : Le décalage de la reprise des enseignements ne signifie-t-il pas que les étudiants vont devoir faire par exemple en 10 semaines ce qu'ils faisaient normalement en 12 semaines ?

Kevin SUTTON : La répartition des volumes horaires entre présentiel et interactions à distance est une possibilité qui, si elle est utilisée, modifiera la démarche pédagogique (par exemple, plus de lectures en accompagnement).

Florence CHARBONNIER : Je ne suis pas sûre que tous les collègues aient bien pris la mesure de la différence entre le distanciel qui sera mis en place à la rentrée et le distanciel que nous avons mis en œuvre pendant le semestre actuel. Jusqu'à présent, nous étions avec les étudiants, alors qu'à partir de la rentrée ces derniers seront en autonomie. Il faudrait que nous ayons rapidement connaissance du scénario retenu afin d'adapter nos enseignements à ces éventuelles répartitions et rotations de groupes.

Kevin SUTTON : Les modalités d'adaptation doivent être contextualisées à l'organisation de chaque filière. Les organisations des licences sont extrêmement diverses à l'UGA, il n'est donc pas possible de retenir un seul modèle.

Virginie ZAMPA : Je n'interviens qu'en TD d'informatique regroupant une vingtaine d'étudiants. Je ne vois pas comment faire pour maintenir le volume horaire des étudiants sans fortement augmenter le mien, et inversement, comment maintenir mon volume horaire sans fortement diminuer celui des étudiants.

Kevin SUTTON : Selon les contraintes, il sera peut-être possible d'organiser les cours en présentiel. S'il est nécessaire de prévoir des interactions à distance, les cours en présentiel auront pour objectif d'accompagner et d'aider les étudiants. La pédagogie inversée est une façon de ne pas démultiplier la charge de travail de l'enseignant. Nous sommes dans une situation extraordinaire, qui nécessite de recréer des équilibres.

Florence COURTOIS : Il est possible de découper la séquence d'enseignement différemment, par exemple en en transférant toute une partie à distance, et en dupliquant les éléments qui doivent être faits en présentiel (faire la même chose pour chaque demi-groupe).

Antonin BECKER : Pendant le confinement, beaucoup d'étudiants et d'enseignants ont fait remonter le problème d'une surcharge de travail due au distanciel. Ce problème va de nouveau se poser avec une rentrée au mode de fonctionnement hybride. Il me semble impossible de dupliquer les cours, en gardant le même volume horaire de travail et sans augmenter le nombre d'enseignants. La solution serait de faire de la pédagogie inversée, mais nous n'en avons pas réellement les moyens. Si on condense le même volume horaire sur une période beaucoup plus courte, la charge de travail des étudiants et des enseignants va augmenter et le contenu pédagogique des formations sera énormément dévalué.

Kevin SUTTON : Affirmer le maintien du volume horaire des maquettes est une manière de se prémunir d'une explosion de la charge de travail. La réduction du nombre de semaines est une possibilité et non pas une obligation. Le nombre de semaines dans un semestre est supérieur au

nombre de semaines utilisées. La charge de travail doit être rapportée à la nature de l'activité proposée. L'adaptation pédagogique ne signifie pas forcément une modification de l'ambition de l'enseignement.

Gwenaël DELAVAL : Je remercie Antonin BECKER qui défend le contenu pédagogique et le contenu du travail des enseignants, car je pense que la CFVU doit relier les deux. Les réponses apportées à nos questions sont d'ordre technique et non politique. Notre travail d'enseignant se fait en présentiel.

Gwenaël DELAVAL présente les principes proposés par la CGT, la FSU, l'UNEF et NUC.

Proposition de la CGT, la FSU, l'UNEF et NUC concernant les principes de la note de rentrée

« La CFVU se prononce pour un service public d'enseignement supérieur et de recherche de qualité, qui passe par l'organisation de la rentrée en présentiel, dans le respect des conditions sanitaires, des conditions d'études des étudiant·e·s et des conditions de travail des personnels.
L'organisation de cette rentrée repose sur les principes suivants :

- le maintien des enseignements en présentiel, et le refus de leur transformation en enseignements à distance
- quelles que soient les conditions sanitaires, la préparation de la rentrée à volume horaire constant nécessite des moyens pérennes humains (enseignement, administration, etc.), pédagogiques et techniques (locaux et matériel)
- la mise à disposition gratuite de masques pour tou·te·s

En cas de reconfinement, ces principes devront être rediscutés en CFVU. »

Sylvie MARTIN-MERCIER : Nous sommes entièrement d'accord sur l'importance du présentiel et des contenus, nous approuvons donc ces propositions. Je ne sais pas où nous pourrions aller chercher des enseignants pour assurer la duplication des cours de certaines filières. Par ailleurs, avec des groupes de 750 étudiants, je ne vois pas comment nous pourrions assurer la rentrée en présentiel de manière habituelle.

Gwenaël DELAVAL : Est-ce que le fonctionnement des enseignements à distance des deux derniers mois a fonctionné ? Nous avons également envoyé une proposition de motion dans laquelle nous demandons des moyens au ministère et l'annulation du plan de retour à l'équilibre. Il faut adapter les moyens à notre métier et non pas notre métier aux moyens très contraints que nous avons depuis plusieurs années.

Jennifer BUYCK : Je pense que nous devrions dissocier la question des moyens, celle des masques et celle du rapport au présentiel.

Séverin CONSTANT-MARMILLON : Il serait intéressant de voter chaque principe séparément. Il nous semble compliqué d'organiser en deux mois et demi un recrutement massif d'enseignants ; par ailleurs les capacités des locaux de l'université ne peuvent pas être augmentées en si peu de temps.

Kevin SUTTON : La question du nombre d'enseignants n'est effectivement pas qu'une question financière mais également de difficultés de recrutement que nous rencontrons dans certaines filières – recrutements qui ne sont pas envisageables dans un délai aussi bref. Les usagers des administrations doivent avoir leurs propres masques. Si l'établissement peut mettre en place une aide pour les étudiants les plus en difficulté, il ne peut pas s'engager à fournir des masques pour 45 000 étudiants. Nous sommes en train de préparer une rentrée avec des contraintes structurelles. Nous proposons de considérer l'ensemble de ces contraintes.

Gwenaël DELAVAL : Peut-on proposer une modification de ces principes ?

Caroline BERTONECHE : Au regard de l'ordre du jour, nous n'avons pas le temps. En revanche, votre proposition sera bien soumise au vote.

Gwenaël DELAVAL : Depuis deux mois, nous demandons que la rentrée fasse l'objet d'une discussion en CFVU, discussion qui a été à chaque fois remise à plus tard. Vous nous proposez un document prêt à être soumis au vote et nous dites qu'il n'y a pas le temps de discuter. Hier, nous avons discuté de la rentrée pendant 3 heures en assemblée générale.

Caroline BERTONECHE : Nous discutons de la note de rentrée depuis bientôt une heure et demi.

Gwenaël DELAVAL : Je propose de supprimer la partie suivante du deuxième principe que vous nous soumettez : « avec répartition possible des volumes horaires entre présentiel et interactions à distance ». Nous pourrions alors voter en faveur de ces principes.

Antonin BECKER : Notre proposition n'impliquait pas forcément de mettre des masques à disposition de l'ensemble des étudiants, mais de s'assurer que l'université sera en mesure d'en fournir à ceux qui n'en auront pas, afin qu'ils puissent assister aux cours en présentiel. Nous pourrions ajouter « ceux qui le demandent » après le principe « la mise à disposition gratuite de masques pour tou·te·s ». Je suis surpris qu'une question aussi importante que la rentrée soit évacuée si rapidement, et je le déplore.

Kevin SUTTON : Des échanges ont eu lieu, et il y en a eus en CT et en CHSCT. Concernant la demande de modification de Gwenaël DELAVAL, il s'agit de rendre possible cette répartition et en aucun cas de la rendre obligatoire, afin de permettre aux équipes pédagogiques de penser une formation de la meilleure qualité possible. Quant aux masques, l'établis-

-sement ne peut pas prendre un tel engagement même s'il sera possible de prévoir de fournir ponctuellement un masque pour les étudiants qui en auraient besoin.

Séverin CONSTANT-MARMILLON : L'université n'a pas les moyens d'assurer une distribution de masques. Par ailleurs, de multiples distributions ont déjà été faites par différentes institutions. Pour ma part, j'en ai reçus trois (commune, département et région). L'AGORAé distribue des masques aux étudiants dans le besoin.

Caroline BERTONECHE : La discussion concernant la rentrée a été repoussée du fait de la parution de circulaires et des changements de situation sanitaire. La vie des instances s'est poursuivie durant le confinement.

1. **Informations de la Présidente du Conseil Académique**
2. **Approbation des relevés de décisions des séances de la CFVU des 30 avril, 6 et 14 mai 2020**
3. **Présentation de la note de préparation de la rentrée**
4. **Approbation des principes directeurs présentés dans la note de préparation de la rentrée**
   → Par Kevin SUTTON
5. **Désignation des représentants de la CFVU (personnels et usagers) à la commission numérique de préparation de la rentrée**
6. **Information concernant les formations doctorales**
7. **Approbation du dossier de candidature à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche**
8. **Questions diverses**

Modalités d'adaptation des enseignements

Partie soumise au vote

Les principes suivants sont à prendre en compte afin de concevoir les modalités de l'adaptation pédagogique à mettre en œuvre en cas de maintien des règles de distanciation sans possibilité d'y substituer l'obligation du port du masque dans les espaces d'enseignement (hors salles de TP).

- Une démarche **d'adaptation**, non de transformation. L'établissement ne souhaite pas s'engager dans une démarche de transformation massive et généralisée de son offre d'enseignement vers le distanciel, par exemple sous la forme d'*e-learning* : **le présentiel constitue la base du dispositif** ;
- Maintien des enveloppes **horaires des maquettes** avec répartition possible des volumes horaires entre présentiel et interactions à distance ;
- **Rotation des étudiants** qui suivent les enseignements en présentiel. Il convient de privilégier au maximum la continuité d'un groupe-une salle. Cela permet d'éviter l'usage successif dans un temps rapproché de la même place par plusieurs étudiants et de limiter les circulations au sein des bâtiments de l'université ;
- Maintien des **bornes calendaires du calendrier pédagogique** : date de rentrée, date de début du semestre 2. En revanche la date de reprise des enseignements pourra être décalée et le nombre de semaines d'enseignement en présentiel du semestre 1 est susceptible de varier ;
- Penser des **MCCC adaptées aux deux situations (normale et contrainte),** éventuellement en distinguant les 2 situations ;
- Avoir une attention particulière sur le **cycle d'accueil des L1** et plus largement des néo-entrants, notamment des **étudiants accueillis en mobilité** et des étudiants à besoins spécifiques.

Les dispositifs pédagogiques devront respecter les règles de droit à l'image et de propriété intellectuelle.

- Délibérations -

Approbation des principes directeurs présentés dans la note de préparation de la rentrée

Les principes directeurs présentés dans la note de préparation de la rentrée sont soumis au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	32
Membres représentés	5
Nombre de votants	37
Voix favorables	31
Voix défavorables	3
Abstentions ou refus de prendre part au vote	3

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les principes directeurs présentés dans la note de préparation de la rentrée.

Cf. Annexe 2

Proposition de la CGT, la FSU, l'UNEF et NUC concernant les principes de la note de rentrée

Partie 1

« La CFVU se prononce pour un service public d'enseignement supérieur et de recherche de qualité, qui passe par l'organisation de la rentrée en présentiel, dans le respect des conditions sanitaires, des conditions d'études des étudiant·e·s et des conditions de travail des personnels.
L'organisation de cette rentrée repose sur les principes suivants :

- le maintien des enseignements en présentiel, et le refus de leur transformation en enseignements à distance

Partie 2

- quelles que soient les conditions sanitaires, la préparation de la rentrée à volume horaire constant nécessite des moyens pérennes humains (enseignement, administration, etc.), pédagogiques et techniques (locaux et matériel)

Partie 3

- la mise à disposition gratuite de masques pour tou·te·s

En cas de reconfinement, ces principes devront être rediscutés en CFVU.»

- Délibérations -

Approbation des principes directeurs présentés dans la note de préparation de la rentrée
→ Proposition de principes directeurs de la CGT, la FSU, l'UNEF et NUC

La première partie des principes directeurs proposés par la CGT, la FSU, l'UNEF et NUC est soumise au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	32
Membres représentés	5
Nombre de votants	37
Voix favorables	13
Voix défavorables	20
Abstentions ou refus de prendre part au vote	4

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire n'approuve pas, à la majorité de ses membres présents et représentés, la première partie des principes directeurs proposés par la CGT, la FSU, l'UNEF et NUC.

La deuxième partie des principes directeurs proposés par la CGT, la FSU, l'UNEF et NUC est soumise au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	31
Membres représentés	5
Nombre de votants	36
Voix favorables	14
Voix défavorables	19
Abstentions ou refus de prendre part au vote	3

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire n'approuve pas, à la majorité de ses membres présents et représentés, la deuxième partie des principes directeurs proposés par la CGT, la FSU, l'UNEF et NUC.

- Délibérations -

Approbation des principes directeurs présentés dans la note de préparation de la rentrée
→ Proposition de principes directeurs de la CGT, la FSU, l'UNEF et NUC

La troisième partie des principes directeurs proposés par la CGT, la FSU, l'UNEF et NUC est soumise au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	31
Membres représentés	5
Nombre de votants	36
Voix favorables	13
Voix défavorables	9
Abstentions ou refus de prendre part au vote	14

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la troisième partie des principes directeurs proposés par la CGT, la FSU, l'UNEF et NUC.

Yasmine TOUHAMI : Nous regrettons de ne pas avoir pu prendre connaissance de la proposition faite par la CGT, la FSU, l'UNEF et NUC, avant la séance. Nous nous sommes donc abstenus pour la mise à disposition des masques mais, étant donné l'importance de cette question, serait-il possible d'en rediscuter lors de la prochaine CFVU ?

Caroline BERTONECHE : Oui, nous l'inscrirons à l'ordre du jour.

Gwenaël DELAVAL : J'aimerais savoir pourquoi des élus de la CFVU votent contre le fait que la préparation de la rentrée nécessite des moyens pérennes humains, pédagogiques et techniques.

Séverin CONSTANT-MARMILLON : La préparation de la rentrée nécessite des moyens humains et techniques, mais nous pensons qu'ils sont déjà intégrés d'une manière correcte dans les dispositions que nous avons votées auparavant. Au niveau des locaux, la rentrée ne pourrait pas avoir lieu en présentiel total.

Gwenaël DELAVAL présente la motion proposée par la CGT, la FSU, l'UNEF et NUC en complément de la note de préparation de la rentrée.

Proposition de motion de la CGT, la FSU, l'UNEF et NUC

« Quelles que soient les conditions sanitaires, la préparation de la rentrée et le déroulement de l'année universitaire nécessitent des moyens importants : moyens humains, moyens pédagogiques et techniques, moyens financiers.

Le travail supplémentaire ne peut pas reposer sur les seuls personnels de l'université, déjà bien engagés pendant la période de confinement. Nous refusons par avance toute remise en cause des droits et acquis sociaux de ces personnels, notamment en ce qui concerne leur temps de travail, temps de service ou droit à congés.

Nous réaffirmons aussi, même et surtout en temps de crise, l'importance d'une université ouverte à tou·te·s, actrice à part entière de la recherche publique.

La CFVU demande donc :

- au président de l'UGA de porter cette demande de moyens auprès du ministère
- au CA de l'UGA d'annuler le Plan de Retour à l'Équilibre, considérant que les conditions de la crise sanitaire doivent être prises en compte en regard du contexte dans lequel ce PRE a été mis en place
- le transfert à l'UGA des moyens de l'Idex. »

- Délibérations -

Approbation des principes directeurs présentés dans la note de préparation de la rentrée
→ Proposition de motion de la CGT, la FSU, l'UNEF et NUC

La motion proposée par la CGT, la FSU, l'UNEF et NUC en complément de la note de préparation de la rentrée est soumise au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	30
Membres représentés	5
Nombre de votants	35
Voix favorables	12
Voix défavorables	18
Abstentions ou refus de prendre part au vote	5

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire n'approuve pas, à la majorité de ses membres présents et représentés, la motion proposée par la CGT, la FSU, l'UNEF et NUC en complément de la note de préparation de la rentrée.

Gwenaël DELAVAL : Je ne comprends pas les votes contre alors qu'il n'y a eu aucune discussion ni explication. Cela ne correspond pas à ma conception de la discussion démocratique. Je déplore le fait que certains élus ne soient pas là pour discuter mais pour rejeter systématiquement ce que nous proposons.

Séverin CONSTANT-MARMILLON : Nous regrettons de ne pas avoir eu connaissance de la motion avant la séance pour pouvoir en discuter en amont. Certaines positions ne nous conviennent pas, notamment la remise en cause de l'IDEX avec un transfert à l'UGA.

Gwenaël DELAVAL : Souhaitez-vous que nous renouvelions le vote en ôtant « le transfert à l'UGA des moyens de l'Idex » de la motion ?

Séverin CONSTANT-MARMILLON : Non.

Caroline BERTONECHE : Il n'est pas possible de revenir sur le vote. En revanche, il est tout à fait possible d'envoyer vos propositions aux élus avant la séance, en utilisant la liste de diffusion. De notre côté, nous avons reçu vos propositions pour la présente séance ce matin à 11h.

1. **Informations de la Présidente du Conseil Académique**
2. **Approbation des relevés de décisions des séances de la CFVU des 30 avril, 6 et 14 mai 2020**
3. **Présentation de la note de préparation de la rentrée**
4. **Approbation des principes directeurs présentés dans la note de préparation de la rentrée**
5. **Désignation des représentants de la CFVU (personnels et usagers) à la commission numérique de préparation de la rentrée**
   → Par Kevin SUTTON
6. **Information concernant les formations doctorales**
7. **Approbation du dossier de candidature à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche**
8. **Questions diverses**

Commission numérique de préparation de la rentrée

- Une commission pour apporter les réponses techniques et numériques à l'horizon mi-juillet.
- Des représentants du personnel et des étudiants (3 élus des personnels et 3 élus usagers de la CFVU), des directeurs et responsables de composantes, et des experts.
- Animée par un directeur de composante
- Objectif de proposer des solutions opérationnelles à l'équipe politique pour répondre aux besoins en termes d'équipements, usages et accompagnement exprimés par les composantes.

Candidats pour siéger à la Commission numérique de préparation de la rentrée

Membres à désigner	Candidats
3 élus des personnels de la CFVU	Sylvie MARTIN-MERCIER
	Karine HERTZLER
3 élus étudiants de la CFVU	Emmy MARC
	Séverin CONSTANT-MARMILLON
	Noémie DUTILLEUL

- Délibérations -

Désignation des représentants de la CFVU (personnels et usagers) à la commission numérique de préparation de la rentrée

Les candidatures pour siéger à la commission numérique de préparation de la rentrée sont soumises au vote : Sylvie MARTIN-MERCIER, Karine HERTZLER, Emmy MARC, Séverin CONSTANT-MARMILLON, Noémie DUTILLEUL.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	29
Membres représentés	6
Nombre de votants	35
Voix favorables	34
Voix défavorables	1
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la désignation de Sylvie MARTIN-MERCIER, Karine HERTZLER, Emmy MARC, Séverin CONSTANT-MARMILLON et Noémie DUTILLEUL en tant que membres de la commission numérique de préparation de la rentrée.

Cf. Annexe 2

1. **Informations de la Présidente du Conseil Académique**
2. **Approbation des relevés de décisions des séances de la CFVU des 30 avril, 6 et 14 mai 2020**
3. **Présentation de la note de préparation de la rentrée**
4. **Approbation des principes directeurs présentés dans la note de préparation de la rentrée**
5. **Désignation des représentants de la CFVU (personnels et usagers) à la commission numérique de préparation de la rentrée**
6. **Information concernant les formations doctorales**
   → Par Denis JONGMANS et Christelle BRETON
7. **Approbation du dossier de candidature à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche**
8. **Questions diverses**

Caroline BERTONECHE rappelle que les structures fédératives de recherche Pensée critique et Santé & Société avaient alerté la CFVU le 18 mai 2020 par mail, au sujet de formations proposées aux doctorants.

Richard MONVOISIN : Les signataires de l'alerte dont je fais partie tiennent à préciser que l'intention n'est pas de remettre en cause les compétences de l'intervenante, mais le fait de diffuser des informations aux doctorants concernant des méthodes non validées telles que la méthode TIPI, alors qu'il existe des programmes validés. La crainte émise concerne le fait qu'aucun expert ne soit consulté avant la diffusion de messages proposant des pratiques psychologiques à destination des étudiants. Ce qui nous a inquiétés concernait le travail sur les traumas du passé, alors que les étudiants se trouvent seuls chez eux dans une situation probablement assez difficile. Les explications et échanges privés avec l'intervenante nous ont permis de comprendre que la démarche et les outils utilisés visent davantage l'apprentissage de l'accueil de ce qui est présent et de la gestion des émotions que de la recherche de traumatismes passés. Cela va donc effectivement dans le sens d'un accompagnement des étudiants en cette période. Cependant, cela ne règle pas pour autant le problème de la consultation des experts, pour cette formation ainsi que sur toutes les autres formations type coaching. Nous remercions l'intervenante d'avoir aimablement ouvert ses contenus. Si le risque est semble-t-il peu élevé dans cette situation, il n'en reste pas moins que l'ouverture de l'université à des interventions non validées ou reposant sur des prémisses clairement remises en cause par les connaissances actuelles joue en quelque sorte un rôle de validation scientifique de ces méthodes. Cela me semble difficile à accepter, et nous avons fait la proposition qu'une commission d'experts puisse être sollicitée lorsqu'une nouvelle formation de coaching, développement personnel, etc. se construit.

Caroline BERTONECHE : J'ai écrit à la collègue concernée, qui n'était pas visée personnellement. Suite à votre alerte, nous avons suspendu les ateliers d'écoute au mois de juin pour prendre le temps d'avoir cette discussion sur les formations et une intervention en CFVU.

Denis JONGMANS : Je pense qu'il faut bien distinguer les formations des ateliers d'écoute qui correspondaient à un accompagnement mis en place dans l'urgence dans le contexte du Coronavirus. Concernant les formations de type coaching, nous vous proposons de présenter la démarche du collège doctorale puis d'avoir une discussion.

Cf. Annexe 3

Information concernant les formations doctorales

Christelle Breton Directrice Adjointe Formation du CED
Denis Jongmans Directeur du CED

Collège doctoral (CED): historique et contexte

2009 - Création d'un Collège Doctoral unique et mise en place progressive d'une politique de formation transversale commune
2011 - Intégration du CIES (monitorat) qui devient le Département Formation à l'Insertion
2012 - Création des LABELS (Université pionnière)
2015 - Mise en place du Département « Formations Transversales et Insertion Professionnelle», organisant et coordonnant l'ensemble de l'offre de formation non disciplinaire des doctorants.
2016 - CED composante de la ComUE. Mise en place d'une Commission Pédagogique
2017 - Création du Pôle Carrière (service d'appui à l'insertion professionnelle et suivi des docteurs)
2020 - CED est une composante transverse UI (statuts, RI, conseil)
2016-20 - Le CED porte le volet Graduate School de l'IDEX

*La **Commission Pédagogique** est constituée de la direction du CED, de la direction du service de formations du CED, des directeurs d'ED et des représentants doctorants élus du Conseil du CED. Son rôle est de formuler des propositions en matière d'orientation de la politique de formation. Elle se réunit au moins une fois par an.*

Les ED et le CED sont des structures évaluées par le HCERES

Construction et évolution du catalogue FORMATIONS

- Reprise des formations du CIES, des formations non disciplinaires dispensées par les ED et CED (UJF, UPMF, Stendhal) et harmonisation de l'offre

- Création des formations spécifiques aux LABELS

- Création d'une offre plus large pour faciliter l'intégration des futurs docteurs tant dans le secteur académique que dans le secteur privé (en lien avec la commission pédagogique et le pôle Carrière) (cf fiche RNCP Doctorat)

- Développer l'offre de formations en Anglais (levier IDEX)

Formations requises pour le doctorat

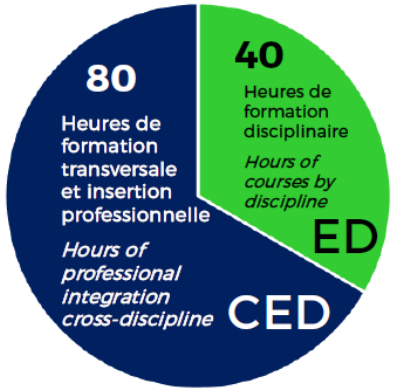

Débouchés professionnels docteurs
(Enquête docteurs 2016 (n+3))

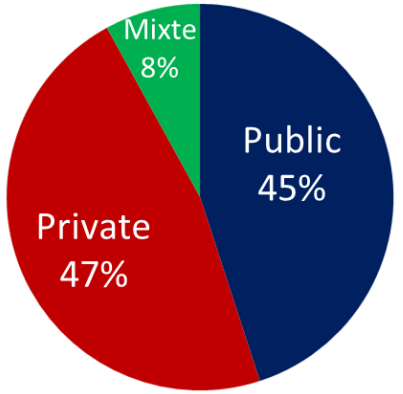

Toutes disciplines

COLLEGE DOCTORAL: Département Formation

2018-2019

- 7 blocs de formations
- 92 Formations proposées (164 sessions)
- ~2800 heures
- 2300 participants formés
- 150 intervenants

Insertion professionnelle (11)

Formations transversales (81)

Ethique de la recherche Science & société (9)

Pratique de l'enseignement (8)

Outils numériques & méthodologies (16)

Communication scientifique (13)

Activité du chercheur & Pratique du métier (30)

Langues (5)

Evaluation des formations du CED

✓ Evaluation par les usagers

Questionnaire anonyme envoyé à chaque doctorant participant. **Retour indispensable pour validation de la formation**. **Bilan annuel devant la CP.**

L'évaluation porte sur **Pédagogie** / **Organisation matérielle**/ **Durée** / **Animation** / **Appréciation générale** / **Points forts** / **Points faibles**

Taux de satisfaction global en 2018-19 >90%

✓ Evaluation HCERES du CED en octobre 2019

L'un des points forts

- ….
- **L'offre de formation professionnalisante et transversale est riche, diversifiée et de qualité.**
- …..

Comment sont recrutés les formateurs extérieurs?

- **Recours à des formateurs extérieurs, pour ouverture sur l'entreprise, techniques de communication, de management, de gestion du temps,...**

Certains viennent du CIES, d'autres ont été recrutés au fil des ans par les différents porteurs des Labels et directeurs de la formation au CED

Sont recrutés sur la base : CV / Expérience, notamment dans la formation doctorale / Suite à un appel d'offre (ex Valoridoc, FEMOPP, ALM, OTECI) / Sur recommandation

- **IDEX: formations en Anglais – prestataires extérieurs**

Ex : Développer une posture de leader (consultante et coach, 16 ans d'expérience) Intervient dans les domaines de la **communication**, de la **créativité**, de la **pédagogie** et du **management.** UGA, Univ. Lyon 2, Univ. St Etienne, INRA, CNRS, INSA, EHESP Rennes,…
Ex : Développer son intelligence émotionnelle (consultante et coach, 17 ans d'expérience) Expérience en management et communication en entreprise. Enseigne à GEM, Grenoble INP, Sciences Po Grenoble, … Intervient dans Les Doctoriales®
Ex : Penser et Construire sa Carrière (conseil et formation, 13 ans d'expérience) Membre actif de Valoridoc – Participe à la création des Labels dès 2012 Responsable du label ICAE – intervient dans le label REI Mais aussi : IUT2, CNAM, IAE, GEM, SUPINFO, SUPCREA, HP,…

Département FORMATION : Chantiers - Projets

Evolution offre de formation du CED dans les années à venir
Contexte en forte évolution (Thématiques, langue, distanciel…)

Repenser les formations du CED en lien avec….

- EUR CBS et futures EURs dans le cadre de l'appel SFRI
- Les grands projets scientifiques (MIAI, UNITE!, …)
- Demandes des communautés via les ED
- Compétences attendues par employeurs

Site WEB dédié

***Mode opératoire*:**

- Réflexions au sein de la direction du CED en lien avec la Commission Pédagogique
- Formulation de cahiers des charges pour besoins en compétences
- GT sur l'offre de formations spécifiques ALLSHS (recenser les besoins)
- Présentation d'un projet global devant le conseil du CED fin 2021
- Présentation d'un bilan chaque année devant le conseil du CED

Richard MONVOISIN : Nos questions portaient sur les montants de rémunération, et sur la raison de faire appel à des prestataires extérieurs alors qu'il y a des ressources en interne. Il est très connu et documenté qu'une des erreurs fondamentales en santé, santé mentale ou insertion professionnelle, consiste à confondre satisfaction des usagers et réelle efficacité de la technique ou de la formation. En outre, les années d'expérience et les structures accueillantes ne constituent pas un argument valable. Certains courants identifiés par la Mission interministérielle de lutte et de vigilance contre les dérives sectaires ont pu intégrer des formations dans des institutions notables. Il est donc nécessaire d'avoir des critères d'évaluation pour se prémunir d'être confrontés à des techniques pseudo-scientifiques qui se sont incrustées dans le paysage.

Christelle BRETON : Le fait que les doctorants soient contents de leur formation est tout de même un critère important. Cependant, je suis d'accord que cela ne permet pas de juger de la qualité d'une formation. Nous voulons apporter des compétences supplémentaires au travail de recherche pour l'insertion professionnelle des doctorants : connaissance de l'entreprise, capacités de management d'équipe, capacités de gestion de son temps, etc. Nous sommes en lien avec les employeurs et les cabinets de recrutement dont un a mis en place un référentiel de compétences attendues pour un docteur. Les intervenants proposent un contenu avant d'être recrutés ; par ailleurs, ils sont intervenus dans d'autres structures et bénéficient d'une réputation. Il est important que les formations soient délivrées par des personnes qui interviennent dans les entreprises. Tous les collèges doctoraux ont recours à des prestataires extérieurs pour les aspects non disciplinaires. Nous pouvons avoir des experts à l'UGA pour certains types de formations, mais il n'est pas évident de trouver des personnes qui soient disponibles pour toutes les sessions (ex: éthique de la recherche et intégrité scientifique). Un intervenant extérieur coûte plus cher qu'une personne qui intervient en heures complémentaires : de 70 € de l'heure à 150 € lorsqu'il faut compter les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration. Nous sommes très attentifs au prix et n'avons pas recours à des prestataires qui coûteraient trop cher.

Richard MONVOISIN : A l'université, il y a des personnes qui interviennent en entreprise. Pratiquant l'éthique de la recherche, je n'ai pas eu connaissance du fait que le CED cherchait ce profil. Il serait possible de créer des postes pour les formations avec un besoin fort. Pourquoi y a-t-il différents tarifs et non pas une unique grille tarifaire sur laquelle pourraient se positionner les intervenants extérieurs ?

Christelle BRETON : La moyenne pour les intervenants dont il est question est de 100 € de l'heure, comprenant les frais annexes. Il s'est avéré moins compliqué et moins onéreux de payer sur facture.

Denis JONGMANS : Il va y avoir une remise en question assez profonde de la formation au CED suite au passage à l'EPE. Les écoles doctorales doivent jouer un rôle de relais entre les propositions de nos collègues et la commission pédagogique, quitte à créer des groupes de travail concernant la validation des formations.

Yasmine TOUHAMI : J'accorde évidemment de l'importance à la satisfaction des doctorants, mais il est tout de même nécessaire de garantir la qualité des enseignements et de maintenir une exemplarité.

Gwenaël DELAVAL : Les mêmes questions se posent concernant les formations proposées à tous les personnels. Nous défendons une université de service public dont les enseignements sont assurés avec une assise scientifique forte, ce qui demande énormément de moyens.

Antonin BECKER : Je trouve scandaleux que ces formations ne soient pas délivrées par des enseignants-chercheurs. Les prestataires extérieurs ont un coût exorbitant pour l'université alors même que des vacataires n'ont toujours pas de bureau pour travailler.

1. **Informations de la Présidente du Conseil Académique**
2. **Approbation des relevés de décisions des séances de la CFVU des 30 avril, 6 et 14 mai 2020**
3. **Présentation de la note de préparation de la rentrée**
4. **Approbation des principes directeurs présentés dans la note de préparation de la rentrée**
5. **Désignation des représentants de la CFVU (personnels et usagers) à la commission numérique de préparation de la rentrée**
6. **Information concernant les formations doctorales**
7. **Approbation du dossier de candidature à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche**
   → Par José LABARERE
8. **Questions diverses**

Décret n° 2020-553 du 11 mai 2020 relatif à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche

José LABARERE

CFVU 24/06/2020

Ingénierie santé Sciences pour la santé

	DE Infirmier	DE Manipulateur électroradiologie médicale	DE Masseur kinésithérapeute
L 1	IFSI 1	IFMEM 1	PASS / LaS
L 2	IFSI 2	IFMEM 2	IFMK 2
L 3	IFSI 3	IFMEM 3	IFMK 3
	(n = 201)	(n = 35)	
M 1			IFMK 4
M 2			IFMK 5
			(n = 60)

Double diplomation Licence (master) – Diplôme d'Etat

Licence Sciences de la santé / Diplôme d'Etat

- **UE contributives** : contenus mutualisés entre les parcours
- **UE constitutives** : contenus propres à chaque parcours
- **UE transversales à choix** : Offre de formation de l'UGA
- **Option santé (10 ECTS)** : Accès en 2ème année des études de médecine, pharmacie, maïeutique, et odontologie

Rationnel

1. Favoriser l'interdisciplinarité entre les formations, en profitant du regroupement des formations sur le site de l'IFPS
2. Ajuster l'organisation de la formation aux axes thématiques locaux, tout en se conformant au référentiel de formation pour la délivrance du DE
3. Introduire une formation à et par la recherche
4. Favoriser les passerelles entre les différents parcours de la mention (au niveau L1 et L2)

Rationnel

5. Fluidifier les parcours de réorientation vers d'autres mentions de licence de l'UGA
6. Favoriser l'admission en 2ème année des études de santé à partir d'une L1 ou L2 sciences pour la santé (licence avec accès santé, LAS)
7. Proposer des dispositifs favorisant la réussite des étudiants de type « Oui si » avec allongement de la formation : année de remédiation commune aux parcours (mise à niveau), validation de la L1 en 2 ans

Rationnel

8. Proposer des dispositifs favorisant la réussite des étudiants de type « Oui si » sans allongement de la formation : tutorat, stage de pré-rentrée
9. Favoriser la mobilité internationale
10. Favoriser la poursuite d'étude en master domaine STS (ingénierie santé, biologie, statistiques et sciences des données), STAPS, SHS (sciences de l'éducation, sciences sociales, mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales)

Rationnel

11. Favoriser la poursuite d'étude dans la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de pratique avancée
12. Inscrire l'enseignement dans des domaines thématiques transversaux prioritaires (neurosciences, pathologies chroniques, cancer, grand âge, autonomie, technologies)

Licence Sciences de la santé / Diplôme d'Etat

Forces

- M1« double cursus » MMaP
- DU Rebond
- Universitarisation IFSI, IFMEM, IFMK

Faiblesses

- Potentiel enseignant
- Capacité d'accueil

Opportunités

- R1C
- Parcours biotechnologies santé
- Master ingénierie santé
- IFPS

Menaces

- Détriment « cœur de métier »
- Double inscription (L + DE)

Yasmine TOUHAMI : Nous saluons ce projet qui correspond à ce que les étudiants attendent depuis longtemps. Je pense qu'il est très appréciable de favoriser l'interdisciplinarité entre ces formations, à travers notamment des enseignements et des travaux mutualisés. Est-ce que des étudiants ont été inclus dans le COPIL ?

José LABARERE : J'ai demandé à plusieurs reprises que des étudiants puissent participer au COPIL pédagogique de l'IFPS. Les instituts du CHU sont un peu réticents, mais le responsable de ce COPIL est un ardent défenseur de la représentation étudiante, je pense donc que nous arriverons à faire en sorte qu'au moins deux étudiants participent à cette instance.

Richard MONVOISIN : Quelle place est laissée aux paramédicaux au sein des organes de décision de l'UFR ? Comment avez-vous pensé la gouvernance entre les différents cœurs de métier ?

José LABARERE : Toutes les formations sont représentées au niveau de la gouvernance. A l'UFR de Médecine, la création d'un département de maïeutique, dont les statuts ont été votés en CA l'année dernière, a permis l'intégration pleine et entière des sages-femmes (financées par la Région). On est sur la même dynamique pour la formation de masseur-kinésithérapeute, avec également une intégration du personnel. Il existe un département des formations paramédicales dont il est prévu l'intégration au sein des instances de l'UFR de Médecine : Conseil d'UFR et Bureau d'UFR.

Antonin BECKER : Les L0 peuvent avoir des conséquences assez graves sur les parcours universitaires des étudiants. Qu'est-ce qui justifie la mise en place d'une telle année ?

José LABARERE : Nous avions mis en place le DU Rebonds suite à la sollicitation du ministère. Le bilan est assez mitigé puisque sur la quarantaine d'étudiants qui n'avaient été retenus dans aucun IFSI et que nous avons accueillis, seulement une petite dizaine intègrent cette année un IFSI. Si nous n'avions pas mis en place ce DU, cela revenait à laisser cette offre de formation au privé. J'entends bien les réticences des étudiants par rapport à l'allongement des études ; mais la réalité démontre qu'il vaut mieux parfois étaler la L1 plutôt que de faire deux fois la même année en vain. Pour certaines formations, l'allongement des études est inévitable ; par exemple, pour les manipulateurs en électro-radiologie médicale qui doivent se spécialiser.

Antonin BECKER : Il me semble qu'on pourrait résoudre cette problématique en augmentant le nombre de places dans ces formations et en renforçant le suivi des étudiants les plus faibles.

José LABARERE : Les capacités d'accueil sont financées par la Région, l'université ne peut donc pas les augmenter.

- Délibérations -

Approbation du dossier de candidature à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche

Le dossier de candidature à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche est soumis au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	23
Membres représentés	7
Nombre de votants	30
Voix favorables	28
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	2

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le dossier de candidature à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche.

Cf. Annexe 4

1. Informations de la Présidente du Conseil Académique
2. Approbation des relevés de décisions des séances de la CFVU des 30 avril, 6 et 14 mai 2020
3. Présentation de la note de préparation de la rentrée
4. Approbation des principes directeurs présentés dans la note de préparation de la rentrée
5. Désignation des représentants de la CFVU (personnels et usagers) à la commission numérique de préparation de la rentrée
6. Information concernant les formations doctorales
7. Approbation du dossier de candidature à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche
8. Questions diverses

Antonin BECKER : Je souhaite discuter de la possibilité pour les organisations représentatives des étudiants d'avoir accès aux listes de diffusion étudiantes afin de pouvoir pleinement jouer leur rôle. Avec d'autres organisations étudiantes, nous avons élaboré un questionnaire pour tirer le bilan de la période de confinement et d'enseignement à distance, mais nous ne pouvons pas le communiquer à tous les étudiants.

Jean-François REDON : Cette question a été évoquée dans le cadre du travail concernant le règlement intérieur, et il en est ressorti qu'il fallait laisser cette possibilité aux organisations représentatives siégeant dans les instances. Un travail doit être conduit pour définir les modalités pratiques. Nadine GUILLEMOT, Vice-présidente Pilotage et amélioration continue, conduit le process. Parmi les options actuellement à l'étude, figure la rédaction d'une charte qui serait signée par les associations représentatives étudiantes, et qui définirait le nombre de messages envoyés, les personnes autorisées à les diffuser, etc. Il s'agit du pendant de ce qui est en place pour les organisations représentatives des personnels. Nous pourrons solliciter Nadine GUILLEMOT afin qu'elle intervienne dans le cadre de la CFVU.

Antonin BECKER : Une telle charte devrait être discutée en CFVU. Il me semble que du point de vue technique, il est facile de donner accès aux listes de diffusion. De nombreuses organisations étudiantes font cette demande depuis un certain temps, il serait donc souhaitable que ce soit fait assez rapidement. Par ailleurs, en attendant d'avoir les accès, nous demandons aux services de l'UGA de communiquer ce questionnaire.

Gwenaël DELAVAL : La CGT appuie cette demande des organisations étudiantes. En tant qu'organisations représentatives des personnels, nous avons accès aux listes de diffusion, ce qui est très utile. La charte que vous évoquez existe déjà pour les organisations des personnels, sans intégration dans le règlement intérieur. Il me semble qu'il n'y a pas de frein institutionnel ni réglementaire, et qu'il suffit d'adapter la charte des personnels. Je ne vois pas pourquoi les étudiants devraient être plus contraints que la CGT qui a l'habitude de tenir des propos peu appréciés par la Présidence. La charte et les listes de diffusion existent, et la DSI nous indique qu'il n'y a quasiment rien à faire pour mettre cela en place, il n'y a donc aucune raison que cela prenne autant de temps.

Jean-François REDON : Nous n'avons pas d'opposition particulière à cela, et nous entendons bien les arguments. La réflexion n'est actuellement pas portée par la Vice-présidence Formation. Nous pourrons informer Nadine GUILLEMOT de ce qui a été dit aujourd'hui, afin de voir comment accélérer le process. Je pense en effet que cela est assez facile à élaborer et ne devrait pas prendre énormément de temps.

Gwenaël DELAVAL : Avant que les accès aux listes soient ouverts, serait-il possible que le questionnaire soit relayé par la voie institutionnelle ?

Jean-François REDON : Il y a, semble-t-il, un certain nombre d'enquêtes ayant vocation à traiter ces questions, sous des prismes plus ou moins différents. Il faudrait nous transmettre l'enquête et nous verrons comment articuler toutes les demandes, afin de rendre tout cela cohérent et lisible.

Caroline BERTONECHE : Je m'engage à solliciter la Vice-présidente Nadine GUILLEMOT afin d'organiser une rencontre avec les associations étudiantes ou d'accélérer le processus.

Yasmine TOUHAMI : Nous sommes favorables à la demande, néanmoins il nous semble que la question a déjà été traitée par notre Vice-président étudiant et que cela sera discuté en CA.

Antonin BECKER : Je pense qu'un envoi du questionnaire par la Présidence pourrait influencer les réponses des étudiants, c'est pourquoi il me semble primordial de nous permettre de le diffuser nous-mêmes.

Jean-François REDON : Faites-nous parvenir le questionnaire et nous le traiterons au même titre que les autres demandes, en lien avec le Vice-président étudiant.

La séance est levée à 19h45.

Annexes

1 – RD des 30 avril, 6 mai et 14 mai 2020
2 – Note de préparation de la rentrée 2020/2021
3 – Alerte SFR Pensée critique et Santé & Société
4 – Dossier d’expérimentation formations de santé